



Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Tél: (418) 362-2078 Fax: (418) 362-2111

Courriel: municipalite@stegenevieve.ca

...un village, une rivière, un parc!

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NO 471-16-01-23 Concernant la démolition des bâtiments

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le 16 janvier 2023, le projet de règlement no 471-16-01-2318 concernant la démolition des bâtiments a été présenté.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, soit au 30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 23 janvier 2023

François Hénault
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Hénault, directeur général de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis inscrit au recto de la présente en affichant une copie aux endroits suivants :

- (X) Bureau municipal*
- (X) Bureau de poste de Ste-Geneviève*
- () Le Geneviévois*

Entre 12 h 00 et 16 h 00 heures le 23 janvier 2023

Le directeur général

François Hénault

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 janvier 2023
Le directeur général

François Hénault